



LISTE INDICATIVE DES PIÈCES ET INFORMATIONS A TRANSMETTRE POUR UNE ACQUISITION

• INFORMATIONS PERSONNELLES

- Questionnaire d'Etat-civil dûment complété.
- Copie de vos pièces d'identités.
- Livret de famille.
- copies intégrales des actes de naissance et actes de mariage datant de moins de 3 mois.

Si l'acquisition est faite par une société :

- Copie des statuts à jour certifiée conforme.
- K-Bis.
- Pièce d'identité du représentant, coordonnées et pouvoirs.

• CONCERNANT VOTRE ACQUISITION

- En cas de financement par un emprunt : montant, durée et taux maximal du prêt envisagé.
- Votre RIB (pour la restitution du trop-perçu éventuel à la clôture du dossier).

Merci de compléter le questionnaire ci-après.

Sommes à verser par l'acquéreur lors de la promesse de vente :

- Provision de 650 Euros ; cette somme couvrira les honoraires de l'office notarial pour la promesse (480 euros TTC), le droit d'enregistrement (125 euros) et une avance sur les frais de l'acte de vente (45 Euros).
- Une indemnité d'immobilisation représentant 5% du prix.

Informations tarifaires complémentaires:

- Etablissement d'une procuration pour vendre : 80 euros TTC
- Requête au Juge des Tutelles : 300 euros TTC